

# CHARTRE QUALITE

## **Principes**

1 Respect des personnes Instaurer une relation basée sur l'écoute attentive et le respect des personnes, évitant tout jugement de valeur et tout abus d'influence.

2 Clarification de la demande

Clarifier les motivations à l'origine de la démarche et s'assurer du libre-arbitre de la personne.

3 Engagement réciproque

Définir un cadre de travail, limité dans le temps, qui formalise les objectifs à atteindre. Etablir les moyens destinés à favoriser l'émergence d'un projet professionnel libre et responsable.

Contractualiser l'ensemble de la prestation.

4 Développement d'un processus d'accompagnement Amener la personne à mieux comprendre ses propres modes de fonctionnement selon les contextes et mieux appréhender les éléments de la réalité, afin qu'elle devienne plus autonome dans ses choix.

## **Droits et devoirs du consultant**

**1** Professionnalisme

Entretenir sa veille professionnelle par un perfectionnement continu et une auto-formation. Mettre à jour ses méthodes, ses outils, et sa connaissance de l'environnement socio-économique. S'engager en supervision, en échanges de pratiques,...

2 Positionnement

Être centré sur la sphère professionnelle, en se positionnant à l'articulation des champs sociaux, économiques, psychologiques.

3 Indépendance

Se donner la possibilité de refuser des missions qui porteraient atteinte à l'indépendance professionnelle, que ce soit pour des raisons de compétence ou d'éthique. Avoir conscience des limites de son champ d'intervention.

4 Confidentialité

S'astreindre au secret professionnel et préserver la confidentialité du processus. Respect des organisations Prendre en compte les enjeux des organisations concernées.

5 Concurrence

Observer les règles d'une concurrence loyale à l'égard de ses confrères.